

Conseil Municipal du 27 août 2010

Mr Le Maire fait part du courrier de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing exprimant sa satisfaction pour le feu d'artifice de la Saint-Fleuret ainsi que du son et lumière pour leur qualité exceptionnelle et souhaite lors de son prochain passage à Estaing pouvoir échanger avec la Municipalité des réflexions sur le développement touristique d'Estaing.

Commission Environnement

Assainissement

Réparation du Poste de refoulement

Monsieur Sénéjean fait part au Conseil Municipal de la première réunion de travaux relatif à la réparation du Poste de refoulement de la Coussane qui s'est déroulée les 9 et 10 août 2010. Cette première étape a consisté en:

- La mise en place d'un ferrailage sous la forme d'un treillis soudé posé sur des chaises d'une hauteur d'environ 20cm.
- La mise en place de 6 armatures en acier en attente pour le coulage du béton en deuxième phase.
- Le coulage du béton.

Il faut attendre maintenant 28 jours le séchage. La prochaine intervention aura lieu le 8 septembre **sous réserve de la fourniture de la procédure de cette intervention avant le 1^{er} septembre par l'entreprise HMT et de sa validation par le Cabinet MERLIN, maître d'œuvre et des différentes parties concernées.**

Cœur de Village

Monsieur Alazard fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenu le 20 juillet 2010 en Mairie en présence de Mme Cure du CAUE concernant le diagnostic d'aménagement du village dans le cadre du projet Cœur de Village. Il fait état :

1. Des projets en cours :

- Carrefour RD97/167, sortie de l'Escalières,
- Bordure du Lot, Route d'Entraygues,
- Assainissement du Bourg.

2. Des axes d'aménagements :

- Entrée Route du Nayrac : Le foirail et son environnement ;
- Entrée Route d'Entraygues : Mise en valeur du Panorama ;
- Entrée Route d'Espalion : Chemin du Tracastel et réseau aérien ;
- Entrée Route de Sébrazac : Mur de soutènement de la piscine ;
- Rue François d'Estaing et Place de la Priousse : réhabilitation de la chaussée et des bordures ;
Création d'un code/charte d'aménagement des terrasses commerciales homogènes.

Rencontres - Réunions de Terrains

1. Annat

Suite à la lettre adressée par Mme Ramos Dos Santos qui souhaitait pouvoir procéder à des aménagements pour l'embellissement du Village d'Annat sur les parties communales, une réunion a été organisée à Annat le 17/8/2010 avec la Municipalité, la Commission Environnement et les habitants d'Annat pour faire le point sur ces propositions et être en même temps à l'écoute des souhaits de l'ensemble de la population.

Monsieur Jean Alazard Président de la Commission Environnement, rend compte du déroulé de cette réunion.

A la majorité absolue, et même sur certains sujets à l'unanimité, il a été décidé :

- du 15 juin au 15 septembre, l'arrêt de la sonnerie de l'horloge de 22 heures à 7 heures du matin ;
- Le déplacement de la sortie des engins agricoles venant du chemin rural de Labro avec l'aménagement et la consolidation de la chaussée correspondante ;
- La restriction de la sortie actuelle aux seuls véhicules légers ;
- Le regroupement de l'ensemble des containers en un seul lieu ;
- La réhabilitation de la Croix et de la statue de la Vierge par Monsieur Ramos ;

Concernant **les terrains communaux** (étant précisé que leur entretien continuera d'être assuré par les habitants eux-mêmes) :

- Réfection des abords de la fontaine et condamnation aux véhicules du chemin passant au dessus afin de préserver le mur de son réservoir ;
- Destruction du tas de broussailles en sortie Nord.

Enfin, Monsieur Le Maire, donne lecture d'une lettre de Monsieur Julien Delrieu proposant la plantation d'arbres du pays (noyer, chênes,..), remercie Monsieur Lucien Recoussines pour le don des sangles du « Coungrel », et tous les habitants pour leur participation à cette démocratie positive. Il les invite à se regrouper pour la photo, témoin de ce « vivre ensemble » puis du verre de l'amitié qui a suivi cette réunion.



La Ponsarderie : Réhabilitation de chemins communaux et désenclavement des terres agricoles

Afin d'étudier la demande faite par les habitants du hameau de la Ponsarderie de procéder à des aménagements de chemins ruraux pour mieux desservir les parcelles riveraines, la Municipalité et la Commission Environnement s'est réuni le 18 août 2010 sur les lieux en présence des personnes concernées.

Monsieur Jean Alazard Président de la Commission Environnement, rend compte au Conseil de cette réunion qui concerne en premier lieu l'aménagement du chemin rural d'Estaing à la Ponsarderie.

Des accords sont intervenus entre les propriétaires riverains et la Municipalité pour permettre son élargissement sur le premier tronçon, le nettoyage et le débroussaillage sans élargissement assurés par les riverains sur le second tronçon et élargissement sur le 3^{ème} tronçon.

En contrepartie des échanges devront être conclus après enquête administrative pour attribution respective à Messieurs Rieu et Griffoul d'un chemin rural adjacent et jouxtant leurs propriétés.

Les clôtures des terrains concernés par l'élargissement seront assurées par les riverains, la fourniture des piquets bois et barbelés étant prises en charge par la Commune.

Avant tout élargissement et échanges de terrains, ces accords devront être validés par les parties intéressées après la pose de piquets de bornage.

En ce qui concerne le chemin rural des Bouyes à Fabrègue, un accord est également intervenu pour permettre son élargissement et la réfection de son assise à partir des matériaux provenant des murs bordant le CR de la Ponsarderie.

Monsieur Le Maire expose que ces rencontres sur place, une première en la matière, entre la Municipalité, la Commission Municipale et les administrés ont été très appréciées et ont reçu un accueil très favorable de la part des personnes concernées.

Ces réunions de travail pourront être renouvelées pour résoudre des problèmes d'intérêt général au plus près des administrés.

Communauté de Communes

Monsieur Le Maire expose au Conseil le projet d'une communauté de Communes élargie à Espalion-Bozouls-Campnac. Après discussions du conseil, il a été décidé de surseoir à tout changement compte tenu des projets en cours avec l'actuelle Communauté de Communes.

Médiathèque

Monsieur Samper informe le conseil Municipal du financement par la DRAC des équipements intérieurs (mobilier et informatique) au taux de 30 % pour l'informatique et de 40 % pour le mobilier. Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il faudra prévoir une date d'inauguration courant novembre 2010 de la médiathèque en s'assurant de la présence des financeurs.

Commission Santé

Maison de santé

Suite à la fermeture de l'Ecole Sainte-Catherine une étude de faisabilité a été demandée à l'architecte Monsieur Ginisty d'Espalion pour savoir si cet immeuble pourrait convenir à l'implantation de la Maison de Santé.

Une réunion a été organisée en présence des professionnels de santé qui ont donné leur accord ainsi que Monsieur Le Président de la Communauté de Communes qui a la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Questions diverses

Convention local de la Chasse

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il convient de régulariser la mise à disposition, à titre gracieux, de l'immeuble sis parcelle D320a, propriété de la Commune qui avait été faite à la Société de Chasse par l'ancienne Municipalité. Ce local permettait ainsi à la Société de Chasse d'entreposer du matériel de bureau et d'y tenir des réunions restreintes. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord et autorise Mr Le Maire à signer la convention à intervenir en précisant que ce local devra être rendu en l'état à la Commune sans préavis dans la mesure où ce bâtiment ferait l'objet d'un aménagement et d'une destination différente.

Pont de Tabust

Le début des travaux de restauration du Pont aura lieu le 30 août 2010 par l'entreprise Jean-Charles BONAL avec l'aide de bénévoles.

Monsieur Le Maire donne lecture au conseil de la lettre de Monsieur Molinié Emile qui souhaiterait que ce Pont puisse permettre le passage d'engins agricoles lourds. Le Conseil prend acte de ce courrier mais précise que ces travaux tels qu'ils seront réalisés ne peuvent permettre cette utilisation.

Leur financement n'a pu être obtenu que dans le cadre du schéma départemental des itinéraires de petites randonnées. Pour que des véhicules lourds puissent l'emprunter, il faudrait détruire ce patrimoine pour construire un Pont bétonné non subventionnable et dont le coût serait une charge trop importante pour la Commune.

Mr Le Maire répondra à chacune des personnes qui avaient co-signées cette lettre.

Chemins de randonnées

Monsieur le Maire expose que la fréquentation croissante des chemins de randonnées par les motos ou les quads entraînent leur dégradation. Il convient de mener une réflexion et une concertation avec les différents utilisateurs pour tenter de remédier à cette situation.

Remerciements

Avant de lever la séance Monsieur Le Maire fait part au conseil des remerciements reçus :

- de Frédéric Pullès et Myriam Madrières à l'occasion de leur mariage ;
- du courrier des jeunes d'Estaing concernant l'aménagement de la Piste de bosses (BMX) à la Chantellerie,
- et à son tour adresse en son nom et au nom du Conseil ses remerciements à Monsieur Lacalmontie, Peintre d'une aquarelle représentant le Château d'Estaing, qu'il a offerte à la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.